

Aggressions verbales

Par **guyh**, le **20/08/2009** à **22:38**

Peut-on déposer une main courante pour agression verbale, dans mon cas c'est suite à un différent tout à fait anodin, pour une pièce commandée , acompte versé, total réglé à la demande du garagiste, la pièce commandée devait être livrée en principe sous 48 heures et 15 jours après je ne l'avais toujours pas...Et le simple fait de demander au garagiste de se renseigner sur les raisons de ce retard, m'a valu une envolée d'injures du style : "y'en a marre des vieux cons de vieux." et s'est mis à me tutoyer, me disant que de toute façon "la pièce sera là, quand elle sera là"...tandis que j'insistais fort de mon bon droit, il se lève brusquement, me dit de foutre le camp, qu'il n'en avait rien à foutre de vieux cons de vieux et me bouscule vers la sortie du bureau...J'ai 75 ans; vie irréprochable, l'homme à l'évidence est en proie à une grande excitation, et avait du mal à se contrôler...N'ayant pas de témoins, il m'est difficile de porter plainte, mais je tiens à déposer une main courante à la gendarmerie...qu'en pensez-vous ? Merci de bien vouloir me répondre.

Par **Menehoz**, le **22/08/2009** à **12:12**

Bonjour,

Il vous ait tout à fait possible de déposer une main courante, cela n'entraînera pas de poursuite mais vous serez entendu, ce qui me semble être votre désir. De plus le gendarme saura sans doute vous conseiller.

Par **Camille**, le **22/08/2009** à **13:09**

Bonjour,

Rien ne vous en empêche, la gendarmerie est toujours ouverte et un gendarme ne peut pas vous empêcher de déposer une (simple) main courante qui n'a aucune suite directe.

Ah, au fait, en entrant dans la gendarmerie, n'oubliez pas de dire bonjour...
Histoire de ne pas passer pour un "vieux c** de vieux" !

!ory: not found or type unknown

Par **guyh**, le **24/08/2009** à **09:10**

Merci des conseils et bravo pour ce site...j'avais au préalable fait un courrier à la Direction commerciale de Renault à Boulogne Billancourt, pour leur relater les faits..J'ai la faiblesse de croire qu'ils en tiendront compte car de tels comportements vont à l'encontre de toute leur politique, mettant en exergue les qualités d'accueil et de services du réseau Renault...On verra bien..?

Salutations

Par **x-ray**, le **26/08/2009** à **13:25**

[quote="guyh":2u2vg270]Merci des conseils et bravo pour ce site...j'avais au préalable fait un courrier à la Direction commerciale de Renault à Boulogne Billancourt, pour leur relater les faits..[b:2u2vg270]J'ai la faiblesse de croire[/b:2u2vg270] qu'ils en tiendront compte car de tels comportements vont à l'encontre de toute leur politique, mettant en exergue les qualités d'accueil et de services du réseau Renault...On verra bien..?

Salutations[/quote:2u2vg270]

Bonjour,

C'est en effet une faiblesse...Renault ne m'a jamais répondu sur rien...Bien que je leur ai souvent écrit.

Par **guyh**, le **03/09/2009** à **14:32**

[quote="x-ray":ocs13o2b][quote="guyh":ocs13o2b]Merci des conseils et bravo pour ce site...j'avais au préalable fait un courrier à la Direction commerciale de Renault à Boulogne Billancourt, pour leur relater les faits..[b:ocs13o2b]J'ai la faiblesse de croire[/b:ocs13o2b] qu'ils en tiendront compte car de tels comportements vont à l'encontre de toute leur politique, mettant en exergue les qualités d'accueil et de services du réseau Renault...On verra bien..? Salutations[/quote:ocs13o2b]

Bonjour,

C'est en effet une faiblesse...Renault ne m'a jamais répondu sur rien...Bien que je leur ai souvent écrit.[/quote:ocs13o2b]

[quote:ocs13o2b][/quote:ocs13o2b]Si je viens de recevoir un coup de fil de la Direction Renault, qui se dit particulièrement choqué d'un tel comportement, qu'un inspecteur en visite dans la région, ira poser des questions à cet agent Renault et que compte des faits et après s'en être excusé, me dit qu'il m'enverra à titre un bon d'achat, à valoir dans toutes les agences Renault..J'attends de voir..! Salutations

Par **jeeecy**, le **03/09/2009** à **18:23**

c'est un geste commercial appréciable

;) 

mais ne dépensez votre bon d'achat dans une autre concession du même constructeur 

Par **Camille**, le **04/09/2009** à **09:23**

Bjr,

[quote="jeeecy":3f9owcz4]

;) 

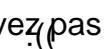
mais ne dépensez votre bon d'achat dans une autre concession du même constructeur 

[/quote:3f9owcz4]

[quote="guyh":3f9owcz4]

Agressions verbales[/quote:3f9owcz4]

[quote="Le Concessionnaire Rinau":3f9owcz4]

Encore un bon d'achat gratos ??? Ras le bol des bons d'achats de la DirComm !!! Pouvez pas 

aller ailleurs avec votre m... ????? J'vous l'f...trais bien où j'pense, moi, vot'bon d'achat !!! 

[/quote:3f9owcz4]

=))

